

Questionnaire adressé aux Etats membres par la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités

En répondant aux questions ci-dessous, veuillez prendre en considération que le terme «Rom» utilisé tout au long de ce questionnaire renvoie aux Roms, aux Sintis, aux Kalés et aux Gens du voyage, l'objectif étant d'englober l'ensemble des groupes concernés dans toute leur diversité, y compris les groupes qui se définissent eux-mêmes comme des Tziganes, conformément à la définition donnée par la résolution 26/4 du Conseil des Droits de l'Homme (ci-jointe).

1. Veuillez, s'il vous plaît, fournir des informations spécifiques sur les communautés Roms vivant dans votre pays. Quelle est le nombre estimé de la population Rom? Les communautés Roms sont-elles concentrées dans certaines régions du pays? Veuillez s'il vous plaît joindre toutes les données pertinentes à ce sujet.
2. Est-ce que votre État recueille des données socio-économiques telles que le niveau de pauvreté et de chômage, des données concernant l'accès aux services de santé, les conditions de vie, le niveau d'éducation, le niveau de revenu ou de participation économique ventilés par différents groupes de population, y compris les Roms? Qu'est-ce que ces données révèlent en ce qui concerne la situation des Roms? A cet effet, veuillez s'il vous plaît joindre les données pertinentes disponibles. En l'absence de données, quelle est la source d'information sur laquelle votre État s'appuie afin de développer diverses mesures et programmes pour l'intégration des Roms?
3. Existe-t-il une ou des stratégie(s) / plan(s)/ ou politique(s) nationale(s) afin d'assurer la participation effective des Roms à la vie politique, sociale, économique et culturelle de votre pays? Si oui, veuillez s'il vous plaît expliquer comment ces mesures sont développées, conçues, mises en œuvre, suivies et évaluées en consultation et avec la participation effective des Roms, y compris des femmes. Si votre État a déjà fait état de la situation des Roms auprès d'autres organisations internationales ou régionales, veuillez s'il vous plaît partager les rapports et /ou les documents pertinents existants.
4. Comment les stratégies ou les mesures pour assurer la participation effective des Roms prennent-elles systématiquement en compte les conditions, les situations et les besoins des femmes Roms, y compris dans les domaines de l'accès à une éducation adéquate, des soins de santé et des droits reproductifs? Veuillez s'il vous plaît joindre les informations les plus pertinentes, y compris, sur les mesures spécifiques applicables prises pour lutter contre la ségrégation et/ou les formes multiples et interdépendantes de discrimination dont sont victimes les femmes Roms, ainsi que les résultats quantifiables dans ce domaine.
5. Existe-t-il des informations et données disponibles sur la violence contre les populations Roms, en particulier contre les femmes et les enfants? Si oui, quelles sont

les différentes formes de violence subies et quelles mesures ont été prises pour assister, protéger et indemniser les victimes?

6. Votre gouvernement a-t-il identifié les principaux domaines prioritaires pour promouvoir l'insertion des populations Roms? Si oui, quels sont les principaux objectifs? Veuillez s'il vous plaît fournir les détails pertinents à cet égard, ainsi qu'une estimation des fonds destinés aux politiques et stratégies nationales visant à l'insertion des populations Roms.
7. Est-ce que votre Gouvernement suit les progrès réalisés dans le domaine de la participation effective des Roms dans la vie politique, sociale, économique et culturelle de l'Etat? Si oui, quelles sont les résultats visibles et quantifiables des divers efforts entrepris pour l'insertion des populations Roms? Veuillez, s'il vous plaît fournir des détails.
8. Selon le Gouvernement, si des disparités profondes entre les populations Roms et les autres groupes persistent, quels en sont les échecs et quels sont les défis actuels à l'insertion des populations Roms? Quels sont les domaines qui demandent une intensification des efforts?
9. Est-ce que l'histoire et la culture Roms font partie du programme éducatif national? La Journée Internationale des Roms est-elle célébrée et si oui, de quelle façon?
10. Quels sont les principaux canaux de communication pour permettre d'articuler, regrouper et représenter les intérêts des Roms, y compris à travers des organes/ institutions/ unités ou d'autres établissements qui existent dans votre pays? Veuillez s'il vous plaît indiquer si et comment des représentants des communautés Roms participent à de telles initiatives.

Veillez s'il vous plaît fournir toute information complémentaire concernant la population Rom qui serait utile pour le travail de la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités ainsi qu'au HCDH.